

ÉNONCÉ DE POLITIQUE DU
SCFP SUR L'ÉDUCATION
SYNDICALE

*Au coeur de l'action:
Le pouvoir
par l'éducation
syndicale*

SCFP

Au coeur de l'action

Congrès national du SCFP • Vancouver, 19-23 novembre 2001

Nous ne devons jamais perdre de vue le fait que l'éducation syndicale est une activité subversive, qu'elle peut modifier l'équilibre du pouvoir dans nos sociétés. L'éducation est subversive non seulement en ce qu'elle permet de partager l'information de façon démocratique, mais aussi à cause du changement qu'elle peut entraîner chez les gens, en les incitant à refuser d'accepter placidement leur place dans « l'échelle sociale »

(Bob White, ancien président du CTC, à la Conférence sur l'éducation, avril 1997)

POURQUOI UN ÉNONCÉ DE POLITIQUE SUR L'ÉDUCATION SYNDICALE

En ces temps de pouvoir grandissant des entreprises, l'éducation syndicale est essentielle à l'édification du pouvoir syndical, du pouvoir de défendre nos droits en tant que travailleuses et travailleurs, de protéger les services que nous offrons et de bâtir des collectivités plus humaines.

Notre programme d'éducation syndicale a changé radicalement au cours des dix dernières années. Mais il doit continuer de changer pour donner à nos membres, à nos dirigeantes et dirigeants, à nos militantes et militants, à nos sections locales, à nos conseils régionaux, à nos divisions et à toutes les autres instances de notre syndicat les outils dont nous avons besoin pour consolider encore davantage notre force.

Le présent énoncé de politique est censé :

- Stimuler la réflexion et le débat sur le programme d'éducation du SCFP ;
- Établir certaines priorités pour les deux années qui viennent afin de nous aider à relever les défis qui nous attendent ;
- Favoriser la compréhension des liens qui existent entre l'éducation syndicale, l'action syndicale et le pouvoir syndical.

ÉDUCATION SYNDICALE ÉGALE POUVOIR SYNDICAL

L'éducation syndicale nous aide à élaborer les outils dont nous avons besoin pour défendre nos droits. Mais c'est aussi le moyen par lequel nous partageons notre expérience et élaborons une analyse critique de ce qui se passe au travail, dans la société et dans le monde. L'éducation syndicale nous aide à faire des liens pour mieux comprendre les raisons pour lesquelles nos employeurs font ce qu'ils font, et ce qui se cache derrière les décisions des gouvernements.

L'éducation syndicale met nos luttes individuelles en contexte et nous montre que nous nous inscrivons dans des luttes et des mouvements plus larges qui favorisent le changement – et que nous ne sommes pas seuls. Grâce à l'éducation syndicale, nous apprenons à élaborer ensemble des stratégies, à riposter ensemble et à gagner.

L'éducation syndicale est souvent la seule éducation formelle à laquelle ont accès les travailleuses et travailleurs après être entrés sur le marché du travail. Elle nous permet d'acquérir les compétences, les connaissances et la confiance dont nous avons besoin pour nous développer et pour vivre plus pleinement.

Beaucoup de membres du SCFP disent que l'éducation syndicale est la meilleure chose que puisse leur offrir notre syndicat. L'éducation syndicale nous donne de l'espoir et nous pousse à agir.

LE PROGRAMME D'ÉDUCATION DU SCFP AUJOURD'HUI

L'éducation du SCFP en 2000

- 529 ateliers de « certification »
(plus des ateliers de mobilisation et des séances conjointes de formation, par exemple sur le harcèlement au travail)
- 342 animatrices et animateurs (personnel et membres)
- 15 000 participantes et participants

Les ateliers les plus populaires

- Déléguée et délégué syndical
- Négociation
- Agentes et agents financiers
- Santé et sécurité
- Planification de la retraite

Les ateliers sont organisés par la Direction du développement syndical, les divisions provinciales, les conseils régionaux, les comités sectoriels, les conseils de négociation et les sections locales individuelles.

Ils sont offerts le soir ou le week-end, en sessions d'une semaine ou sous forme de conférences. Ils sont aussi offerts à des sections locales, à des comités et à des conseils qui se préparent à des négociations, à une grève, à une campagne, etc.

Notre programme actuel tient compte des efforts concertés que nous faisons pour rejoindre les membres et les faire participer directement à tout ce que nous faisons. Nous ne croyons pas que l'éducation syndicale soit distincte du travail que nous faisons tous les jours à nos sections locales, ou des luttes quotidiennes que nous menons dans nos lieux de travail, à la table de négociation, aux législatures, dans les collectivités et dans la rue.

Lorsque les membres du SCFP assistent à des programmes d'éducation, ils comprennent mieux les luttes et se sentent plus motivés. Lorsque ce sont nos militantes et militants syndicaux et nos dirigeantes et dirigeants qui y assistent, ils se sentent mieux outillés pour mener les luttes auxquelles ils participent.

CHANGER AVEC SON ÉPOQUE

Le programme d'éducation du SCFP a changé radicalement depuis les premiers jours de notre syndicat.

Il a changé pour tenir compte des changements survenus dans notre syndicat et pour rejoindre notre membership diversifié. Nous avons conçu des ateliers de façon à aborder des problèmes précis comme l'homophobie et le racisme, et nous avons commencé à intégrer des grilles d'égalité et l'analyse des questions de race, de classe et de sexe au contenu de tous nos ateliers. En outre, de plus en plus de membres des

groupes en recherche d'égalité, de même que de membres du personnel, participent aux ateliers à titre d'animatrices et animateurs. Nous avons entrepris un projet national d'alphabétisation intitulé « L'alphabétisation : un enjeu syndical » et destiné à accroître la sensibilisation à l'alphabétisation et les connaissances en la matière à tous les paliers du syndicat. Et certaines sections locales du SCFP ont négocié d'excellents programmes de formation au travail financés par l'employeur, mais offerts conjointement par le syndicat et par l'employeur.

Nos ateliers ont aussi changé pour tenir compte de la compréhension croissante, dans le milieu de l'éducation, de l'importance des techniques d'éducation aux adultes et d'éducation populaire. Maintenant, les ateliers sont un lieu où les membres partagent leur mine de connaissances et d'expérience. Les participantes et participants élaborent une analyse collective plutôt que de venir écouter un cours magistral donné par une ou un « expert ». Les « animatrices et animateurs » (au lieu de « instructrices et instructeurs ») facilitent l'apprentissage selon une approche « axée sur la personne qui apprend » et qui invite les participantes et participants à prendre la responsabilité des décisions, des gestes et des conséquences dans une situation donnée. Et les techniques utilisées dans nos ateliers tiennent compte de toutes les façons dont nos membres apprennent et des différentes expériences d'apprentissage qu'ils apportent dans la salle de classe.

Une nouvelle tendance est d'ailleurs en train d'émerger : l'éducation mixte au travail, avec les employeurs. Dans le cadre de ces séances, nous offrons des ateliers syndicaux pendant les heures de travail, les frais étant assumés par l'employeur. Entre autres sujets, nous abordons la sensibilisation au harcèlement, le stress et le perfectionnement professionnel. En 2000, le syndicat a rejoint des dizaines de milliers de membres dans tout le pays grâce à des cours comme ceux-là. Les ateliers sur le harcèlement,

organisés conjointement avec le Service de l'égalité des chances du SCFP, ont presque toujours été offerts en réponse à des problèmes de harcèlement au travail. Grâce à ces cours, le programme du SCFP pour lutter contre le harcèlement au travail a acquis une excellente réputation.

LES NOUVEAUX DÉFIS

La société change et nous oblige à relever de nouveaux défis et à contrer les menaces qui pèsent sur nos emplois, nos conditions de vie et nos collectivités.

Le pouvoir accru des entreprises a un impact sur nos lieux de travail. Nos membres sont aux prises avec des plans de réorganisation du travail et avec la pression constante de la privatisation et des compressions. Les sociétés qui prônent la privatisation, la déréglementation et les compressions dans le secteur public travaillent ensemble au niveau mondial, par le biais d'accords commerciaux comme l'ALÉNA, le GATS et la ZLÉA. Nous devons en faire autant avec les syndicats au niveau mondial pour défendre les droits de nos membres.

Nos membres se font bombarder de messages médiatiques pro-entreprises, anti-syndicats et anti-secteur public. Les histoires des travailleuses et travailleurs, et leur point de vue sur les histoires des autres, ne font pas l'objet de reportages.

La restructuration du secteur public modifie l'image de nos sections locales et la façon dont elles doivent fonctionner. Maintenant, nous avons des méga-sections locales, des sections locales dispersées sur des milliers de kilomètres et des sections locales mixtes qui représentent des membres dont les employeurs sont différents.

Et nous avons également des défis internes à relever.

Notre membership aussi change et se diversifie. Nous devons en faire plus pour veiller à ce que tous les travailleuses et travailleurs – en particulier les groupes en recherche d'égalité – soient intégrés à notre syndicat. Les travailleuses et travailleurs de couleur, autochtones, gais, lesbiennes, bisexuels et transgendéristes, handicapés, plus âgés et plus jeunes, toutes et tous doivent avoir accès à nos programmes d'éducation. Et les participantes et participants à tous les programmes doivent acquérir une compréhension des différentes répercussions des enjeux sur différents groupes au sein du membership.

Un autre de nos défis sera de veiller à ce que toutes les sections locales du SCFP aient accès à notre programme d'éducation syndicale, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle. Toutes n'investissent pas également dans l'éducation syndicale afin de parfaire la formation de leurs militantes et militants, tant des plus expérimentés que des plus nouveaux.

Comment pouvons-nous faire en sorte que chaque section locale du SCFP profite de notre programme d'éducation syndicale ? Comment pouvons-nous aider les sections locales à déterminer et à acquérir les compétences particulières dont elles ont besoin pour défendre les droits de leurs membres ? Comment pouvons-nous inciter plus de sections locales à investir dans l'éducation de nouveaux membres et militantes et militants et à utiliser l'éducation pour accroître les compétences des dirigeantes et dirigeants de demain ? Comment pouvons-nous utiliser l'éducation syndicale pour édifier la solidarité au sein du SCFP et dans l'ensemble du mouvement syndical ? Ce sont des questions auxquelles nous devons répondre pour faire en sorte que nos sections locales profitent toutes du programme d'éducation du SCFP.

RELEVER LES DÉFIS

Il y a plusieurs choses que nous pouvons faire pour veiller à ce que notre programme d'éducation aide les sections locales à relever les défis qui nous attendent.

Élaborer de nouveaux ateliers, programmes et matériel pédagogique

À mesure que notre monde change, le contenu de notre programme d'éducation doit aussi changer. Les membres demandent des ateliers sur des sujets comme la mondialisation et les accords commerciaux, la lutte contre le racisme, la fierté au SCFP, les nouvelles formes de réorganisation du travail, les droits des Autochtones, l'action directe non violente et la désobéissance civile, les programmes d'alphabétisation élaborés par le syndicat, les programmes destinés aux jeunes travailleurs et travailleuses pour leur expliquer leurs droits, et bien d'autres encore.

Nous devons explorer de nouvelles façons de rejoindre nos membres, par exemple par des moyens comme le théâtre, l'art, la vidéo, le film et la technologie de l'Internet. Nous devons acquérir les compétences et les habiletés voulues dans tous ces domaines.

Nous devons élaborer un programme d'éducation encore plus participatif et axé sur l'action. Et nous devons rendre notre programme encore plus adaptable en multipliant les façons dont nous pouvons l'adapter aux circonstances et aux besoins particuliers d'une section locale.

Tous les animateurs et animatrices devraient recevoir une formation en égalité. Un module sur les questions relatives à l'égalité devrait être élaboré pour le personnel et les dirigeantes et dirigeants élus.

✓ Continuer de favoriser une plus grande inclusion dans notre syndicat et veiller à transmettre notre message à tous nos membres

Nous devons poursuivre le travail entrepris pour intégrer les questions d'égalité à tous les aspects de notre programme d'éducation – rédaction du matériel des ateliers, documents d'apprentissage, formation des animatrices et animateurs et prestation des ateliers, incluant la prestation de cours dans des formats divers, comme des cours d'une demi-journée ou de deux jours, l'élaboration de modules et la préparation de cours destinés à rejoindre un plus grand nombre de membres.

Nous devons favoriser la participation des membres des groupes en recherche d'égalité et des jeunes travailleuses et travailleurs afin qu'ils nous aident à faire en sorte que notre programme d'éducation réponde aux besoins de tous les membres du syndicat.

Nous devons trouver de meilleures façons de veiller à ce que tous nos militantes et militants et dirigeantes et dirigeants syndicaux acquièrent une meilleure connaissance des causes profondes des inégalités, et qu'ils apprennent à repérer la discrimination systémique et les façons de l'éliminer.

✓ Faire de l'alphabétisation un enjeu syndical

Les programmes d'alphabétisation syndicale sont essentiels à la pleine participation de nos membres à l'éducation syndicale, et pour répondre aux exigences accrues en matière d'alphabétisation au travail, à la maison et dans les collectivités. L'alphabétisation et les classes d'acquisition de compétences de base peuvent assurer aux membres le perfectionnement dont ils ont besoin et ouvrir la porte à l'éducation syndicale ou à d'autres formes d'éducation ou de formation.

Le SCFP est dans la deuxième année d'un projet national pour aider les sections locales à négocier et à créer des programmes d'alphabétisation élaborés par le syndicat. L'éducation syndicale est l'un des pivots de ce projet. Nous avons déjà commencé à élaborer de nouveaux ateliers qui aideront les sections locales à mettre en place des programmes syndicaux d'alphabétisation – des ateliers qui nous aideront à répondre aux divers besoins de nos membres en matière d'apprentissage de la langue. Notre projet d'alphabétisation aidera aussi à faire en sorte que notre programme d'éducation et d'autres programmes du SCFP (ainsi que les documents que nous produisons) soient accessibles aux membres, quel que soit leur niveau d'alphabétisation.

L'intégration de l'alphabétisation au travail du syndicat, y compris l'éducation syndicale, peut nous aider à rejoindre, en plus des membres les plus actifs, celles et ceux qui ne se sentent pas « connectés ».


✓ Évaluer systématiquement et régulièrement les besoins en matière d'éducation syndicale

Ce ne sont pas toutes les sections locales, tous les comités et tous les conseils qui se servent de notre programme d'éducation pour répondre à des besoins stratégiques. Par exemple, dans certaines sections locales, le fait d'assister à des ateliers est considéré comme une récompense, et se sont souvent les mêmes membres qui y sont envoyés et les mêmes qui sont oubliés.

Certaines nouvelles sections locales ne reçoivent pas d'éducation alors que ce sont elles qui en ont le plus besoin au moment où elles commencent, s'organisent et se préparent à négocier leur première convention collective.

Nous commencerons à « évaluer les besoins en matière d'éducation » des sections locales, des conseils régionaux, des divisions, des conseils de négociation et des comités. Cette évaluation des besoins permettra de cerner la situation des membres à leurs lieux de travail et le genre d'éducation qui aiderait à renforcer notre capacité à relever ces défis.

En plus de déterminer de façon plus systématique les besoins du syndicat en matière d'éducation, nous commencerons à faire un suivi tout aussi systématique de l'utilisation du programme. Nous pourrions ainsi veiller à ce que l'éducation réponde aux besoins stratégiques du syndicat et à cibler les besoins au fur et à mesure qu'ils surgissent.

 **Augmenter l'accès grâce à une éducation syndicale basée sur l'utilisation de l'Internet**

Dans tout le pays, pour différentes raisons, il y a des membres du SCFP qui n'ont pas accès à nos ateliers. Dans certains cas, les sections locales sont trop petites ou trop isolées pour assister aux cours syndicaux. Dans d'autres, les dirigeantes et dirigeants et les militantes et militants locaux sont tout simplement trop occupés à essayer de composer avec leurs activités familiales, professionnelles et syndicales pour prendre le temps d'assister à un atelier d'un week-end ou d'une semaine.

L'éducation par Internet peut aider à offrir l'éducation aux membres du SCFP qui ne peuvent pas assister aux ateliers pour le moment. Notre programme d'éducation syndicale à distance ne remplacera pas les occasions d'apprentissage en personne, mais il permettra à plus de membres d'en profiter.

Nous savons que beaucoup de membres n'ont toujours pas accès à l'Internet, mais nous savons aussi que cet accès augmente rapidement au Canada. Nous devons commencer à mettre en place un programme basé sur l'Internet, qui pourra grandir en même temps que l'accès à l'Internet.

Dans la mise au point de ce programme, nous profiterons de l'expertise des membres du SCFP du système public d'éducation qui travaillent dans le domaine de l'éducation à distance. Nous leur demanderons conseil et aide, tant pour adapter nos programmes et nos documents à l'Internet que pour former des « animatrices et animateurs en éducation à distance ».

Notre objectif est de lancer notre premier atelier sur Internet d'ici l'automne 2002. Les plans actuels du SCFP en matière de développement du site Web nous aideront à faire en sorte que celui-ci soit en mesure de soutenir un programme d'éducation à distance lorsque nous serons prêts à le lancer.

 **Créer un nouveau programme national de leadership**

Nous élargirons notre présent programme d'éducation en créant un programme national en résidence de plusieurs semaines pour les dirigeantes et dirigeants du SCFP.

À l'heure actuelle, les membres peuvent assister à des ateliers locaux et régionaux organisés par le SCFP ou le CTC et à un éventail de programmes d'apprentissage et d'acquisition de compétences. Au niveau national, les membres peuvent présenter des demandes pour s'inscrire au Collège des travailleurs du CTC, qui rassemble des membres de différents syndicats pour étudier dans le cadre d'un programme plus classique. Le nouveau programme du SCFP complétera ces programmes. Mais tant le processus que le contenu seront très différents.

Le programme national de leadership permettra aux dirigeantes et dirigeants du SCFP de tout le pays de se regrouper pour apprendre et partager des expériences et des stratégies, tout en perfectionnant leurs compétences en leadership. Grâce à ce programme, nous ferons la démonstration de la façon dont l'éducation syndicale peut édifier le pouvoir du SCFP comme syndicat.

Le programme abordera des sujets aussi divers et importants que la mondialisation, le commerce mondial, l'histoire syndicale, l'économie, la politique, les raisons pour lesquelles les mouvements sociaux remportent des victoires, la façon de planifier des campagnes, le racisme, le sexisme, l'homophobie, les droits des Autochtones, les droits de la personne, les finances publiques, la pauvreté, la discrimination envers les pauvres et la discrimination de classe.

Le programme sera exigeant, mais très stimulant. Il reflétera le contexte particulier des membres du SCFP, en tant que travailleuses et travailleurs, membres de la communauté et citoyennes et citoyens.

Il sera basé sur les compétences et sur l'expérience des participantes et participants, de même que sur l'expérience et les connaissances de conférencières et conférenciers invités bien connus et d'animatrices et animateurs compétents.

Les détails, incluant les cours, la régie, l'administration, le processus de sélection des participantes et participants, les ressources, le lieu, etc. seront élaborés par le biais de discussions avec les régions, les sections locales, les conseils de négociation et le personnel, afin de voir à ce que le programme réponde aux besoins des membres de tous les secteurs et de toutes les régions.

Le SCFP national organisera le programme comme un projet pilote pendant la première année. Les participantes et participants seront choisis parmi des groupes de leadership provinciaux et nationaux et de façon à tenir compte de la diversité du membership du SCFP. Parce qu'il

faut commencer à préparer aujourd'hui les leaders de demain, une attention particulière sera accordée au recrutement de jeunes travailleuses et travailleurs comme participantes et participants.

Au cours des années subséquentes, le SCFP national évaluera et élargira le programme pour y inclure plus de participantes et participants. Nous étudierons la possibilité d'offrir un appui financier à frais partagés avec les sections locales, les conseils de négociation, les divisions provinciales et d'autres groupes au SCFP qui veulent offrir à certains de

leurs membres une formation en leadership. Des groupes du SCFP pourraient aussi avoir l'occasion de participer au programme à leurs propres frais.

Pour aider à assumer ces frais, les sections locales et les conseils de négociation seront invités à créer des fonds d'éducation syndicale (voir plus loin) et à négocier des contributions de l'employeur à ces fonds. Les groupes qui auront créé ces fonds seront encouragés à les utiliser pour financer la participation au programme national de leadership du SCFP.

Le programme national de leadership permettra aux dirigeantes et dirigeants du SCFP de tout le pays de se regrouper pour apprendre et partager des expériences et des stratégies, tout en perfectionnant leurs compétences en leadership. Grâce à ce programme, nous ferons la démonstration de la façon dont l'éducation syndicale peut édifier le pouvoir du SCFP comme syndicat.

Le programme du SCFP tirera profit des modèles et des cours extrêmement intéressants élaborés par le Syndicat des travailleuses et travailleurs des postes et des Travailleuses et travailleurs canadiens de l'automobile, mais tiendra compte des besoins particuliers des membres du SCFP. Les programmes d'éducation payés dans ces deux syndicats ont un effet remarquable sur les membres en leur permettant d'accroître leurs compétences et leurs connaissances, tant pour entreprendre des luttes au travail que pour participer plus pleinement à la vie de leur syndicat.

Négocier un financement pour l'éducation syndicale

Le SCFP s'est doté de politique pour inciter les sections locales à négocier des congés d'éducation payés dès 1977. De nombreuses sections locales ont réussi à négocier des clauses dans leurs conventions collectives stipulant que l'employeur assume les frais des congés pour affaires syndicales, y compris l'éducation syndicale. D'autres ont négocié des clauses de congés payés pour des programmes de formation au travail contrôlés conjointement.

Il n'a pas été facile de négocier des congés payés pour l'éducation syndicale – les employeurs ne tiennent pas tellement à ce que nous perfectionnions notre éducation ! Mais nous devons en faire une priorité de négociation si nous voulons que les membres aient accès à l'éducation dont ils ont besoin pour faire face aux nombreux défis soulignés dans le présent énoncé de politique.

D'autres syndicats et certaines sections locales du SCFP l'ont fait. Ils ont réussi à convaincre les employeurs de contribuer de façon importante aux fonds d'éducatons syndicales contrôlés et administrés par le syndicat. Nous avons maintenant de très grandes sections locales et de grands conseils de négociation au

SCFP qui ont la puissance de négociation voulue pour entreprendre la même lutte. Nous devons faire un effort coordonné et concerté pour obtenir des employeurs qu'ils contribuent aux fonds d'éducation du SCFP, contrôlés et administrés par les sections locales et les conseils de négociation.

Les sections locales et les conseils de négociation seront invités à utiliser leurs fonds pour participer aux programmes d'éducation et aux ateliers du SCFP, incluant notre projet de programme national de leadership de plusieurs semaines (décrit ci-dessus).

Les fonds pourraient également servir à élaborer des programmes d'éducation qui répondent aux besoins particuliers de certaines sections locales et de certains groupes de membres. Le SCFP national offrira une aide spéciale aux sections locales qui négocieront avec succès des fonds d'éducation pour aider à rendre ces programmes aussi efficaces que possible.

Notre objectif sera d'établir quelques modèles très réussis de fonds financés par l'employeur et contrôlés par le syndicat. Ils feront la démonstration de ce que les fonds d'éducation syndicale peuvent accomplir et serviront de modèle pour aider d'autres groupes au SCFP à négocier des fonds similaires.

Continuer d'édifier et de consolider notre programme de membre animatrice ou animateur

Dès 1979, le SCFP s'est doté d'une politique favorisant le recours aux membres animatrices et animateurs (d'abord appelés instructrices et instructeurs occasionnels et maintenant appelés animatrices et animateurs occasionnels) – en même temps que le recours aux instructrices et instructeurs du personnel.

Les membres animatrices et animateurs apportent une mine d'expérience et de compétences aux ateliers du SCFP – notre programme n'existerait pas sans elles et eux. Les animatrices et animateurs occasionnels sont des animatrices et animateurs formés qui peuvent se baser sur leur expérience personnelle. En tant que collègues, ils mettent les participantes et participants à l'aise et ils ne sont pas perçus comme des « représentantes et représentants de l'autorité ».

Nous devons renforcer notre engagement à recruter, former et soutenir les membres animatrices et animateurs afin qu'ils puissent travailler en étroite collaboration avec le personnel du SCFP et répondre aux besoins des membres dans leurs ateliers. Nous devons aussi poursuivre nos efforts pour recruter, former et soutenir des membres animatrices et animateurs qui représentent la diversité du membership du SCFP.

Faire ce que nous avons toujours fait encore mieux

Le présent énoncé de politique propose un certain nombre de nouveaux projets en matière d'éducation que nous mettrons en œuvre dans les années qui viennent. Mais nous devons aussi nous engager à faire encore mieux ce que nous avons toujours fait. Nous devons poursuivre nos efforts pour mettre à jour les ateliers et le matériel existants afin de veiller à ce qu'ils demeurent pertinents et continuent de répondre aux besoins des sections locales et des membres du SCFP.

Dans le cadre de notre programme pour revitaliser et mettre à jour nos programmes existants, nous réorganiserons le programme de certificat d'éducation syndicale du SCFP. Nos ateliers d'éducation seront regroupés en quatre courants : défense des droits, leadership, développement personnel et sciences humaines, au lieu de l'actuelle (et plus classique) approche du regroupement des cours en niveaux. Dans le cadre du nouveau système, les membres qui suivront le programme de certificat devront participer à certains ateliers de base, dont les ateliers sur l'égalité, pour recevoir un certificat de programme. Bien entendu, les membres qui travaillent présentement à obtenir un certificat dans les programmes actuels recevront la totalité des crédits pour les ateliers qu'ils ont déjà suivis et ces crédits compteront pour l'obtention des nouveaux certificats.

ÉDUCATION ÉGALE POUVOIR

Plus que jamais, notre syndicat doit défendre les droits des membres du SCFP et les gains que nous avons acquis. L'éducation syndicale est une composante clé de l'édification d'un syndicat solide. Nous devons aider nos membres à acquérir les compétences, les connaissances et la capacité d'analyse voulues pour contrer le pouvoir des entreprises et ses effets sur nos collectivités et nos lieux de travail. Nous devons élaborer de nouvelles stratégies pour relever ces défis. Nous savons que l'éducation syndicale mène à l'action syndicale. Et l'action syndicale mène au pouvoir syndical. C'est ce que nous sommes en train de bâtir. Et c'est comme cela que nous gagnerons.

